

Transition vers la norme NF EN ISO/CEI 17020 : 2012 – Point d'étape **à un an de l'échéance**

La période de transition accordée aux organismes d'inspection œuvrant en métrologie légale pour être accrédités selon la norme NF EN ISO/CEI 17020 : 2012 a débuté le 1er janvier 2016 pour une durée de 3 ans.

A un peu moins d'un an de l'échéance, ce sont 58% de ces organismes qui sont aujourd'hui accrédités selon la version 2012 de la norme, tous domaines confondus. Les 42% d'organismes encore accrédités selon le référentiel LAB ML REF 02 ont jusqu'au 31 décembre 2018 pour se mettre en conformité avec les nouvelles exigences.

Les évaluations de transition réalisées depuis début 2016 n'ont révélé aucune difficulté majeure pour les organismes ayant entamé la démarche. Dans un souci de transparence, la section Inspection met à disposition un résumé des principaux écarts relevés.

Un tableau résume les écarts les plus fréquemment constatés par les évaluateurs